

OFFRE DE STAGE

La Fédération Départementale des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de la Marne (FDAAPPMA 51) structure associative départementale, est chargée de missions d'intérêt général : gestion, protection, surveillance et mise en valeur des milieux aquatiques et du patrimoine piscicole. Elle assure également le développement de la pêche amateur, ainsi que la mise en œuvre d'actions de promotion du loisir pêche. La FDAAPPMA 51 coordonne les activités des 27 AAPPMA du département.

Le contexte général de changement climatique se traduit par des épisodes de sécheresse plus intense et un stress pour les cours d'eau et les communautés piscicoles, tant dans la température que dans les continuités écologiques (trame bleue).

Dans ce but, la FDAAPPMA de la Marne met en place un suivi linéaire des écoulements pour acquérir des connaissances concrètes des linéaires de cours d'eau réellement impactés par les étiages, ainsi qu'observer les corrélations entre les seuils réglementaires de gestion de l'eau et les linéaires d'écoulement observés.

Objectif :

Participer à la réalisation du protocole pendant une partie de la campagne 2025 (du 15 juin au 1^{er} octobre 2025). Réaliser une synthèse, sous forme de cartographie, de l'évolution des linéaires d'écoulement sur l'ensemble des cours d'eau suivis (selon les modalités du réseau ONDE). Produire et discuter des sorties graphiques de corrélations entre les kilomètres de linéaires d'écoulement et les seuils réglementaires de gestion de l'eau.

Missions :

- **Etat des lieux des connaissances sur les stations suivies à travers le département.**

Bibliographie sur le contexte et l'historique des cours d'eau ainsi que de leur gestion dans le département de la Marne.

Recueil et Gestion des données précédentes sous forme de base de données et cartographies associées.

Rédaction d'une note de synthèse intégrant la compilation des résultats (analyse et interprétation), avec une ouverture présentant de futures stations de suivi.

- **Assimilation et mise en œuvre du protocole de suivi des linéaires d'écoulement (Phase Terrain).**

Reconnaissance du terrain pour chaque station et collecte de données thermiques, et physico-chimiques.

Application du protocole d'étude avec les partenaires concernés : OFB, Syndicats de rivière, AAPPMA...

Déplacements entre les points d'observation du linéaire d'écoulement sur un minimum de 5km pour chaque station et tous les 15 jours.

- **Traitement des données – Interprétation et Rédaction d'un rapport d'étude**

Traitement des données d'observation après chaque phase de terrain, avec une sortie cartographique associée.

Interprétation des résultats vis-à-vis des seuils établis dans le cadre de la réglementation en matière de gestion de l'eau.

- Rédaction du rapport d'étude– Réalisation d'un Atlas cartographique faisant le bilan de la campagne sur la période de stage.

Suivant la spécificité des diplômes, certains points particuliers d'analyses (ou autre) sont demandés. Il est donc important que le stagiaire intègre ces éléments en phase initiale du stage et les valide avec leurs formateurs.

D'autres missions annexes pourront être confiées au stagiaire ; celles-ci seront en cohérence avec le thème du stage.

Condition de réalisation du stage

- Durée : Stage conventionné de **3 mois (début 1^{er} juin 2025)**
- Lieu de stage : Poste basé à la Fédération de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de la Marne (14 rue clément Ader, ZAC du Mont Michaud, 51470 SAINT-MEMMIE) et encadré par le chargé de mission technique
- Temps de travail : 35h/semaine
- Rémunération : Indemnités mensuelles conformes aux obligations légales (15% du plafond horaire de la sécurité sociale en fonction du nombre de jours et heures de présence soit 4,35€ par heure)

Dossier de candidature

Date limite des candidatures : **10/05/2024**

CV + lettre de motivation adressée à Monsieur le Président à envoyer par mail à d.thieboux@peche51.fr et en copie à t.beauchard@peche51.fr ou par courrier au siège de la Fédération.

Profil recherché :

- Master 1 ou Licence 3^{ème} année dans les domaines de l'écologie et/ou la gestion des milieux aquatique ;
- Compétences en cartographie – SIG (Qgis) **indispensable** ;
- Des connaissances du fonctionnement des cours d'eau et des milieux aquatiques et notamment des peuplements piscicoles seraient un plus
- Bureautique (Word, Excel, PowerPoint) ;
- Rigueur et autonomie, esprit de synthèse, capacités rédactionnelles ;
- Aptitude au travail de terrain ;
- **Permis B indispensable.**